

La **désimperméabilisation** et la **végétalisation des cours d'écoles** sont des initiatives visant à améliorer l'environnement des écoles et la mixité des espaces. En **réduisant les surfaces imperméables** et en **introduisant plus de végétation**, l'objectif est de favoriser **l'infiltration de l'eau dans le sol** plutôt que son ruissellement, et de **prévenir les inondations** en plus de **réduire les îlots de chaleur**.



Fort de leur expertise dans le domaine de **l'aménagement paysager de groupes scolaires et d'équipements publics**, les **Pôles Hydraulique & Paysage de Cereg** accompagnent de nombreuses collectivités dans la réalisation de **Schémas Directeurs Stratégiques pour la désimperméabilisation des cours d'écoles maternelles et élémentaires**.

Par l'association de ses compétences en **architecture du paysage, en hydraulique urbaine, en ingénierie VRD et en environnement**, **Cereg** favorise la mise en place de démarche d'aménagement urbain durable.

La **désimperméabilisation des sols** consiste à remplacer des surfaces imperméables par des surfaces plus perméables, en permettant ainsi de rétablir au mieux les fonctions assurées par le sol avant aménagement : capacité d'infiltration, échange sol-atmosphère, stockage de carbone, biodiversité...

Favoriser une **urbanisation qui génère une moindre imperméabilisation des territoires** présente de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux :

- Une **protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau**,
- La **réduction des risques d'inondation et de pollution des eaux**,
- Des **espaces plus agréables à vivre** avec plus de fraîcheur dans les cours et les bâtiments.



**Cereg** réalise de nombreuses missions **d'études préalables et de maîtrise d'œuvre de travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de cours d'écoles communales et de collèges**.

Dans le cadre de différents projets menés, comme pour Lunel (34), Balaruc les Bains (34), Cadenet (84), Volx (04), Reillanne (04), le Conseil Départemental de la Drôme et le Conseil Départemental du Gard, l'approche **Cereg** repose sur les **dimensions sociales et environnementales de la nature en ville**. Les bienfaits tels que le confort thermique, la réduction de la pollution de l'air, l'infiltration de l'eau, se démultiplient pour jouer un vrai rôle social afin de répondre à ce besoin de **structuration des territoires autour du paysage et de la gestion durable de l'eau**, dont le **développement de la biodiversité en ville** fait partie intégrante de la démarche.

Pour y répondre, **Cereg** a développé une expertise transversale, au delà des environnements scolaires, autour de **l'eau et du végétal dans la ville**, reposant sur :

- Un **état des lieux/diagnostic** de l'ensemble du projet, afin de répondre aux attentes du maître d'ouvrage et du corps enseignant en termes d'accueil des scolaires et **d'aménagement des espaces extérieurs en relation avec les activités pratiquées**,

- L'élaboration d'un **plan d'actions**, proposant un **parti d'aménagement et un schéma d'intention** visant à la mise en place de techniques alternatives à la gestion des eaux pluviales, par des **solutions végétalisées adaptées à un environnement scolaire**,

- La proposition d'un **programme d'aménagement** défini pour chaque lieu, précisant la synthèse des principes retenus, des gains et des coûts prévisionnels,

- La **maîtrise d'œuvre complète des travaux** jusqu'à la réception des projets.

